

Reflets d'un village

Automne 2024

Journal municipal Saint-Denis-De La Bouteillerie



DANS CETTE ÉDITION**Des nouvelles de votre municipalité**

Votre conseil	2-4
Vivre au bord de l'eau	5
Eco Bulletin	6
Groupe vocal Mouv'Anse	7
Festival des champignons forestiers Kamouraska	7
Actualités MRC du Kamouraska	8-10
Centre femme - La Passerelle du Kamouraska	11
Symposium de peinture du Kamouraska	12
La course de l'arc-en-ciel	12

Des nouvelles de vos comités

Info bibliothèque	12
La grève en couleur	13
Un mot du Cercle des Fermières	14
Des nouvelles de la Maison Chapais	15-16
Des nouvelles de votre comité pastorale	16
Un mot du comité de la Chapelle	17
Un mot du club 50+ Moisson dorée	17
Des nouvelles de la Maison Jean-Baptiste	18

COORDONNÉES

5, Route 287
Saint-Denis-De La Bouteillerie G0L 2C0

HORAIRE RÉGULIER DU BUREAU MUNICIPAL

- Lundi et jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 16 h
- Mardi : 13 h à 16 h
- Mercredi : 10 h à 12 h

POUR INFORMATIONS:

418 498-2968 poste 0

VOTRE CONSEIL

Nicole Généreux, mairesse
Manon Bélanger, siège #1
André Asselin, siège #2
Rogé Francoeur, siège #3
Charles Garon, siège #4
Frédéric Landry, siège #5
Vacant, siège #6



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie



Des nouvelles de votre conseil



**Chers citoyennes et citoyens,
J'espère que vous revenez bien en forme avec le bel été qui s'achève.
Deux évènements ont marqué notre "été municipal".**

Une consultation publique sur une étude de regroupement.

Cette soirée visait à présenter les défis de gestion et de gouvernance à Saint-Denis-De La Bouteillerie et présenter les options pour mieux les relever: statu quo, collaboration intermunicipale, regroupement/fusion.

Cette séance de consultation publique le 19 juin présentait spécifiquement une de ces options: l'étude de regroupement à 7 municipalités. Vous avez été nombreux, plus de 90 personnes au complexe ce soir-là!

Comme dans les 6 autres municipalités participant à l'étude, la présentation résumait les motifs de l'étude sur le regroupement, comparait les 7 municipalités et résumait les impacts fiscaux et de représentation d'une potentielle fusion à 7.

La discussion a été très animée et a permis aux participants d'exprimer ouvertement et respectueusement leurs points de vue. Ces échanges ont été permis aux membres du conseil municipal de prendre le pouls de l'intérêt des citoyens et citoyennes. L'analyse des résultats de l'étude et les échanges de cette assemblée ont conduit à se retirer de la démarche en vue d'un tel regroupement.

Comme ce sentiment a aussi été partagé à Rivière-Ouelle et St-Pacôme, avec lesquelles nous collaborons en ce moment sur des aspects de gestion, nos 3 conseils ont informé les autres municipalités et le ministère des Affaires municipales de notre retrait de l'étude.

Pour plus d'informations, voici des liens que vous pouvez consulter sur notre site web relativement à la présentation résumant le projet .

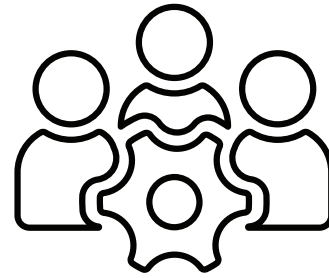
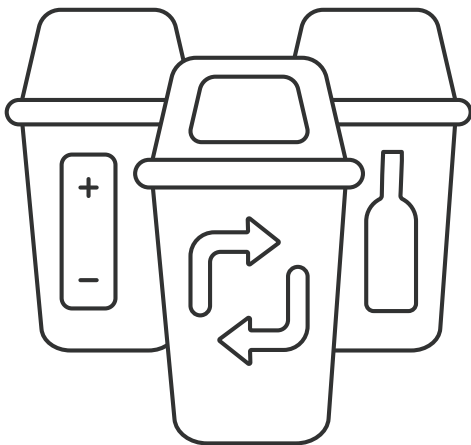
Cet exercice démocratique a été très stimulant pour le conseil municipal et nous avons pu constater l'attachement des citoyens pour leur municipalité. Nous avons entendu aussi leur support à poursuivre les efforts et les investissements pour améliorer les services et répondre aux exigences croissantes dévolues par le gouvernement aux municipalités.



Une nouvelle régie de gestion des matières résiduelles pour le Kamouraska

Avec une nouvelle stratégie québécoise de gestion des matières résiduelles, qui a donné le mandat national de collective sélective à EEQ – Eco Entreprises Québec, toutes nos municipalités de la MRC ont dû depuis près de 18 mois, reconsidérer la façon et la contractualisation de gérer les matières résiduelles. La solution choisie par 17 de nos 18 municipalités, et en soutien par la MRC, a été de créer la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska (RIGMR-K). Elle est en fait l'élargissement de la régie existante appartenant aux municipalités de Rivière-Ouelle, St-Onénisme, St-Pacome, Mont-Carmel et St-Gabriel.

À partir du 1er janvier 2025, le service de collecte des 3 matières (compost, déchets, matières recyclables) sera sous la responsabilité de cette régie. Pour assurer une continuité du service, la régie devra la première année louer des camions le temps d'en acquérir et des appels d'offres ont été lancés à cet effet. Un directeur sera recruté au cours de l'automne. Un autre chantier dans lequel votre municipalité est impliquée!



Une équipe municipale qui s'agrandit !

Votre équipe municipale a continué à structurer le modèle de collaboration intermunicipale et a pu identifier des personnes pour combler les postes de direction partagée et de comptabilité.

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Sorelle Vanessa Nanga, comme technicienne comptable à partir du 4 septembre. Immigrante toute récente, d'origine camerounaise, Sorelle s'est démarquée dans les entrevues et a passé quelques jours à Saint-Denis pour faire connaissance et nous a choisies, plutôt que la ville.

M. Louis-Philippe Caron, avocat et biologiste de formation, se joindra à nous comme directeur général partagé, avec Rivière-Ouelle et St-Pacôme, le 9 septembre 2024. Avec quelques années d'expérience dans le milieu municipal, il a accepté ce mandat avec enthousiasme, d'autant qu'il connaît déjà notre région.

Nous remercions Mme Roy, qui grâce à son expérience et sa générosité a pu, depuis mai dernier, comme directrice intérimaire, organiser notre collaboration intermunicipale et recruter de nouvelles personnes.

Notre automne sera donc bien occupé avec l'intégration de nouveaux membres dans notre équipe! Veuillez les saluer et leur souhaiter la bienvenue!

Des projets qui avancent !

Outre l'amélioration de la gestion de la municipalité, des décisions sur quelques projets en cours méritent d'être soulignées.

Assainissement et collecte des eaux pluviales.

Nous avons signifié au ministère des Affaires municipales notre intention de mettre fin à l'étude pour la préparation des plans du projet d'assainissement et de collecte des eaux pluviales (Résolution 142-2024) vu les coûts d'investissement inacceptables pour la taille de la population desservie. Le ministère des Transports est évidemment au fait de cette décision et nous demanderons que, malgré l'abandon du projet, les routes 132 et 287 soient améliorées dans les meilleurs délais. Nous tiendrons une séance publique au cours de l'automne pour présenter un projet alternatif qui permettra la mise aux normes environnementales des habitations.

Projet de restauration de la chapelle et du mur au cœur du village.

Nous avons déposé une demande de financement auprès de la MRC (fonds ruralité et région) pour repeindre la chapelle et réparer les marches du perron, ainsi que de redonner du lustre au mur à l'entrée du village. La municipalité et le comité de développement couvrent ensemble la somme de près de 6500 \$ qui servent de levier pour obtenir quelque 25 800 \$.

Enfin les OBNL et les comités dans la municipalité ont eux aussi leurs projets, participez à leur assemblée générale dans les prochaines semaines.

Un bel automne à tous,

Nicole Généreux
Mairesse
Saint-Denis-De La Bouteillerie

ngeneroux@munstdenis.com
www.munstdenis.com
418-498-2968



Nos heures d'ouverture

Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Mardi de 13 h à 16 h
Mercredi de 10 h à 12 h
Jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Nos dates de séances de conseil 2024

- 4 septembre
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

Vivre au bord de l'eau

Propriétaires riverains, avant de construire, couper, creuser, remblayer, niveler, fertiliser, informez-vous !

Aménager un terrain peut avoir des impacts négatifs sur l'eau, la faune et la flore. Plusieurs règlements s'appliquent aussi.

Voici un exemple de mauvais aménagement.


La Rive

- ❶ La végétation riveraine a été remplacée par de la pelouse et des enrochements, les habitats fauniques sont disparus et la rive est exposée à l'érosion.
- ❷ Le couvert végétal, réduit au gazon, ne permet plus de ralentir les eaux de ruissellement; sédiments fins et fertilisants s'accumulent dans le lac.
- ❸ Privé de ses arbres, le paysage naturel cède la place aux façades des résidences et aux aménagements artificiels.
- ❹ Un aménagement de type urbain est coûteux et nécessite beaucoup d'entretien; il reste moins de temps pour la détente et les loisirs.

Le Littoral

- ❺ Les aménagements ont dégradé le littoral, la diversité biologique diminue au profit de quelques espèces de plantes aquatiques qui envahissent le lac.
- ❻ Les plantes aquatiques surabondantes meurent et s'accumulent au fond; le fond naturel disparaît sous une couche de matière organique (vase).
- ❼ La prolifération des plantes aquatiques réduit la quantité d'oxygène; les espèces sensibles disparaissent au profit d'espèces plus tolérantes.
- ❽ Un quai fermé empêche la circulation de l'eau et de la faune, favorise les dépôts de sédiments et la prolifération des algues et des plantes aquatiques.
- ❾ Un littoral dégradé entraîne un vieillissement prématuré du lac.
- ❿ La qualité de l'eau et du fond se détériore et limite les usages récréatifs comme la baignade et la pêche sportive.

Avant d'effectuer des travaux à proximité d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, informez-vous, contactez votre municipalité et ensuite, débutez.



Mauvais aménagement



1
S'informer

2
Contacter

3
Débiter



Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Nos 6 coups de ♥ pour une rentrée écolo

Des fournitures qui durent longtemps!



Être consciencieux

Prendre soin de ses articles scolaires afin qu'ils puissent servir une autre année, même si c'est pour quelqu'un d'autre!



Être créatif

Les cartables sont défraîchis ? Profitez-en pour les personnaliser : étiquettes, décorations et bricolages donnent un tout nouveau look.



Être généreux

Vous n'en avez plus besoin ? Donnez-les au suivant.

Seconde main sur les sacs, étuis, boîte à lunch, cartables, etc.



Être mobilisateur

Pour acheter, rendez-vous à votre friperie ou organiser un échange entre parents dans votre ville!



Être ambitieux

Procurez-vous les manuels d'occasion via les groupes d'établissements scolaires, lorsqu'existants.



Être avisé

Si ça doit être neuf, privilégiez les articles fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Cette préparation peut être un véritable « jeu d'enfant » à réaliser en famille!

En vous souhaitant une bonne rentrée scolaire!



Le groupe vocal Mouv'anse en spectacle

La Pocatière, le 22 août 2024 – La Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se transformera en salle de spectacle les 9 et 10 novembre prochain alors que les 45 choristes du Groupe vocal Mouv'Anse, dirigés par leur chef Marc-André Caron et accompagnés de neuf musiciens, y présenteront le spectacle « Allez viens... on chante! ». Pour assister à la représentation du 9 novembre à 20 h ou à celle du 10 novembre à 14 h, des billets sont disponibles auprès des choristes, à la pharmacie Uniprix de La Pocatière ou en communiquant par courriel à l'adresse mouvanse.lapoc@gmail.com.



Festival des Champignons Forestiers du Kamouraska

Après Kamouraska et Saint-Alexandre-de-Kamouraska, c'est à la Place de l'Expo à St-Pascal que se tiendra cette année le 9e Festival des Champignons Forestiers du Kamouraska, du 20 au 22 septembre. Ce festival très attendu proposera le retour d'activités appréciées des festivaliers, notamment le Marché aux Champignons Desjardins, des conférences mycologiques animées par Biopterre, des jeux pour enfants de Générations Autonomes, ainsi que des ateliers de culture et de découverte de champignons en forêt.

Cette année, plusieurs nouveautés sont accueillies, dont deux ateliers d'experts sur la fabrication de mycomatériaux et la culture de champignons en intérieur (activités payantes), ainsi qu'une visite d'une usine de recherche en mycotechnologie. Les gens pourront également participer à divers ateliers culinaires, y compris une dégustation de vin et de champignons, et une autre mettant en avant des breuvages aux champignons. Les inscriptions pour ces ateliers sont déjà ouvertes.

Au lieu du souper mycologique du samedi soir, cette édition mettra en avant une multitude de petits plats mycologiques tout au long de la fin de semaine, accompagnés d'un spectacle de l'Orquestrad.

Pour découvrir la programmation complète et pour s'inscrire, visitez mycokamouraska.com ou les pages Facebook du Festival des champignons et du Kamouraska mycologique.

Les élus du conseil de la MRC de Kamouraska appuient le comité de mobilisation citoyenne pour la sauvegarde de la piscine du Cégep de La Pocatière

À l'instar du maire de Ville La Pocatière M. Vincent Bérubé, les élus du conseil de la MRC de Kamouraska affirment leur appui au comité de mobilisation citoyenne pour la sauvegarde de la piscine du Cégep de La Pocatière, afin que le gouvernement du Québec assume ses obligations dans le dossier de la réfection de cette dernière.

Tout d'abord, il est bon de rappeler que la MRC n'a pas de pouvoir de taxation. Les MRC financent leurs activités par des transferts gouvernementaux ou par quotes-parts chargées aux municipalités, c'est-à-dire à même la taxation foncière. De plus, aucune somme n'est réservée pour la construction, l'entretien et la réparation de ce type d'équipement puisqu'ils reviennent à la mission de l'État. Les pressions sur les municipalités sont immenses et la MRC est sensible à cette réalité. C'est pourquoi les élus ont refusé, en décembre 2023, la demande du Cégep de La Pocatière de soutenir financièrement, à la hauteur de 100 000 \$, la réparation de la piscine. Les 18 élus considèrent que le gouvernement du Québec doit faire preuve de la même sensibilité en mettant lui-même à niveau ses propres infrastructures.

Il est vital que le Kamouraska possède un tel équipement pour la santé et la sécurité de ses citoyens et les élus considèrent que ce n'est pas aux 21 234 citoyens du Kamouraska d'assumer la part du gouvernement et de compenser pour son inaction, tel que mentionné par la Vérificatrice générale dans son récent rapport. « Nous soutenons le comité citoyen et saluons ses actions. Nous sommes prêts à faire les pressions politiques nécessaires pour que le gouvernement effectue son travail comme il se doit et qu'il paie pour ces rénovations qui lui incombent. » mentionne le préfet élu de la MRC de Kamouraska, M. Sylvain Roy. « Le fait que la piscine du Cégep soit possiblement utilisée par une majorité de kamouraskoises et kamouraskois ne justifie aucunement une levée de fonds dans la communauté. C'est au gouvernement de payer pour les infrastructures dont il est le propriétaire. Nous donnons tout notre appui au comité citoyen dans ses démarches. », termine le préfet.

Déjà en contact avec les membres du comité citoyen pour la sauvegarde de la piscine, M. Roy juge que les citoyens sont en droit de se mobiliser pour la résolution de cette situation et assure que les élus sont présents pour les accompagner. D'ailleurs, une réunion entre les membres du comité, le préfet élu et la direction générale de la MRC s'est tenue le 29 juillet. Lors de cette rencontre transparente, il a été convenu de se réunir régulièrement afin de travailler en concertation avec tous les partenaires impliqués pour ultimement voir le projet se réaliser.



Le préfet élu de la MRC de Kamouraska demande à rencontrer le Premier ministre dans le dossier de la piscine du Cégep de La Pocatière

Saint-Pascal, 1er août 2024- Dans une lettre envoyée le 31 juillet au Premier ministre du Québec, le préfet élu de la MRC de Kamouraska M. Sylvain Roy, déplore le refus du gouvernement de financer l'entièreté des travaux de la piscine du Cégep de La Pocatière et demande une rencontre avec M. François Legault.

Dans sa lettre, M. Roy souligne que ce refus arrive au même moment où le Kamouraska est ignoré pour la seconde phase de couverture cellulaire en plus de n'avoir reçu que 3 % d'une enveloppe de 21 M\$ pour le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Le préfet affirme que le Kamouraska n'accepte pas ce désengagement généralisé du gouvernement envers notre région.



M. Roy met également en lumière que le manque de fonds de 5,2 M\$ ne justifie pas la décision du gouvernement. « Sur un budget de 150 G\$, il est difficile de comprendre pourquoi l'État québécois n'a plus d'argent pour les rénovations d'une infrastructure dont il est le propriétaire. », mentionne le préfet.

En terminant, citant notamment l'incompréhension du conseil de la MRC devant la décision du gouvernement, le préfet élu prie ce dernier de revenir sur sa décision et d'assumer entièrement les coûts pour la rénovation de la piscine du Cégep de La Pocatière et demande que le Premier ministre accepte de le rencontrer.

PRODUITS D'ÉRABLE DU KAMOURASKA

**SÍROP : 1 LITRE OU CONSERVE 540ML
BEURRE ET TIRE SUR COMMANDE**

Sophie Gendron et Christian Lévesque
Saint-Denis-De La Boutellerie 418 498-3254

Desjardins
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de Royal LePage

Marie-Claude Lamarre
Courtier immobilier

Cell : 418 860-7567
Fax : 418 856-1613
mcl@royallepage.ca
www.royallepagekl.ca

ROBERTO DUELLET
EXCAVATION

R.B.Q. : 8345-1716-18

Téléphone : **418 856-6764**
Cellulaire : **418 894-0262**

141, anse des Mercier
Rivière-Ouelle (Québec) G0L2C0
ro.excavation@hotmail.com

- Excavation
- Terrassement
- Fosse septique
- Champs d'épuration
- Marteau hydraulique
- Caméra d'inspection de drain de fondation
- Pose et réparation de drain français
- Réparation de fondation

Les élus du conseil de la MRC de Kamouraska en action pour la protection des cabourons

En début d'année 2024, les professionnels en aménagement du territoire de la MRC de Kamouraska avaient sonné l'alarme à la suite de l'octroi par le MRNF de titres d'exploration minière sur le territoire du Kamouraska. Bien que la MRC doive faire face à des limites sur le pouvoir qu'elle peut exercer, il est clair que tous les élus désirent obtenir un statut de protection durable pour nos cabourons. La MRC désire partager quelques avancées ayant été réalisées depuis juin.

La MRC de Kamouraska est active dans ce dossier et recherche toujours le meilleur « véhicule » réglementaire pour protéger les cabourons. Ces derniers constituent un enjeu particulièrement complexe dans la mesure où ils sont situés en zone agricole provinciale, sur des terrains privés et que toute réglementation adoptée doit être concordante avec toute loi ou tout règlement provincial sur le même objet. Des avenues ont été écartées, d'autres sont en cours d'analyse.



Le dossier progresse :

- La demande du Conseil de la MRC de Kamouraska à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) de suspendre l'émission de titres d'exploration (claims miniers) sur le territoire est effective depuis le 4 juin dernier. La suspension, valide pour une période de 6 mois, est renouvelable et permet au service d'aménagement et de mise en valeur du territoire de rédiger un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement pour y inclure un territoire incompatible avec l'activité minière (TIAM).

- Les cabourons ont été identifiés sur le territoire à l'aide d'études géologiques antérieures, ce qui permet déjà une cartographie plus précise de leur localisation;

- Les élus ont rencontré, le 24 juillet dernier, les répondants régionaux du MRNF du Bas-Saint-Laurent, dont la responsable des dossiers sur les mines, et ils ont obtenu des réponses satisfaisantes à leurs questions;

Finalement, les élus sont encouragés par le projet de loi 63 (PL 63) du gouvernement modifiant la Loi sur les mines, lequel vise principalement à interdire l'émission de titres miniers sur tout le territoire privé au Québec.

CENTRE FEMME - LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

APRÈS-MIDI LUDIQUE

LES LUNDIS JEUX DE SOCIÉTÉ

13 H 30

Les 9-16-23-30 septembre
Les 7-21-28 octobre
Les 4-11-18-25 novembre
Les 2-9-16 décembre

YOGA



En collaboration avec Cynthia Houde.
Informez vous des prix

LES MERCREDIS

10 H 30

Les 16-23-30 octobre
Les 6-13-20-27 novembre
Le 4 décembre

DINER-CAUSERIE

Apportez votre lunch

LES MERCREDIS

12 H 00

Les 4-11-18-25 septembre
Les 2-9-16-23-30 octobre
Les 6-13-20-27 novembre
Les 4-11-18 décembre



ATELIER TEXTILE

Participez à notre oeuvre collective ou faites votre projet. Nous avons du tricot, du macramé, de la broderie et de la couture.

LES VENDREDIS

13 H 30

Les 6-13-20-27 septembre
Les 11-18-25 octobre
Les 1-8-15-22-29 novembre
Les 6-13-20 décembre



ACTION COLLECTIVE

Le 17 octobre -
Journée pour l'élimination de la pauvreté

Le 18 octobre - Nuit des sans-abris

*Parc Intergénérationnel de La Pocatière

Le 25 novembre au 6 décembre -
12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes

ACTIVITÉ SPÉCIALE

ATELIER DISCUSSION

Discussion sur le harcèlement de rue, animé par le Centre d'éducation et d'Action des femmes de Montréal

Vendredi 27 septembre 13h30

ATELIER TRANSFORMATION

LES MERCREDIS

13 H 30

Les 11-25 septembre - Jardinage
Le 9 octobre - Conservation de légumes
Le 23 octobre - Séchage et déshydratation
Le 6 novembre - Les épiluchures
Le 20 novembre - Jus énergétiques
Le 4 décembre - Bruine d'ambiance



ATELIER LIBRE ART

Participez à notre oeuvre collective ou faites vos propres créations à travers différents médiums avec une personne ressource pour vous guider.

LES JEUDIS

13 H 30

Les 4 et 18 septembre
Les 2-16-30 octobre
Les 13 et 27 novembre



CONFÉRENCE

Démystifier les troubles neurocognitifs avec la Société Alzheimer du Bas-St-Laurent

Jeu 14 novembre 13h00

ACTIVITÉ INTERCULTURELLE

LES VENDREDIS

18 H 00

Le 27 septembre - Labyrinthe 
*Labyrinthe de la Pocatière, 1210 route 132
Le 25 octobre - Party d'halloween
Le 22 novembre - Échange de vêtements d'hiver
Le 13 décembre - Le temps des fêtes

JOURNÉE BÉNÉFICE

VENDREDI 4 OCTOBRE

Lors de notre journée porte ouverte, nous ferons un souper poulet BBQ à emporter à la maison ou manger sur place. Il s'agira du moment idéal pour aider le Centre-Femmes à financer ses activités.

PARTY DE NOËL

JEUDI 12 DÉCEMBRE

*Notez qu'il est important de s'inscrire, car un minimum d'inscriptions est requis pour les activités.

*Les activités ont lieu au Centre-Femmes La Passerelle, sauf indication contraire.

*\$ Signifie que l'activité est payante

* Pour devenir membre 5\$/ par année - Contactez-nous

TOAST-CAFÉ

LES JEUDIS

9 H 30

Le 19 septembre - APHK - L'association des personnes handicapées du Kamouraska
Le 24 octobre - La succession avec la notaire de chez Équijustice
Le 21 novembre - FADOQ

ATELIER DÉCOUVERTE

LES JEUDIS

13 H 30

Le 5 septembre - Les comestibles en forêt avec Biopterre
Le 10 octobre - Le Shiatsu avec Fay
Le 7 novembre - Atelier écriture biographique avec Courte Pointe
Le 5 décembre - Atelier fabrication de chandelles

ANTIDOTE 1

Série de rencontre de groupe qui vise à acquérir une plus grande autonomie dans tous les secteurs de votre vie.

LES JEUDIS SOIRS

18 H 30

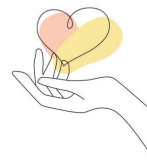
Le 19 septembre
Les 3-17-31 octobre
Les 14 et 28 novembre
Le 5 décembre



Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

Prendre soin de soi. S'entraider.
Agir ensemble. S'outiller.



HEURES D'OUVERTURE
Lundi - 13h00 à 16h30
Mardi - 13h00 à 16h30
Mercredi - 8h30 à 16h30
Jeudi - 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi - 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

www.lapasserelledukamouraska.org
542 Boulevard Hébert, Saint-Pascal, G0L 3Y0
418-492-1449

****Retour sur l'édition spéciale du 350e du Symposium de Peinture du Kamouraska****

Nous souhaitons informer tous les lecteurs du journal *Reflets d'un Village* que nous avons partagé, dans la mesure du possible, plusieurs activités de l'édition 2024 du Symposium de Peinture du Kamouraska avec les municipalités.

La municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, une fois de plus, a grandement contribué au succès de l'événement. Nous tenons à remercier Madame la Mairesse Généreux pour sa précieuse contribution et, surtout, pour sa présence au 5 à 7 d'ouverture, qui a eu lieu à la chapelle le 15 juillet dernier.

Nous remercions également tous les membres du conseil de ville de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour leur soutien. Nous avons reçu gracieusement la permission d'utiliser la chapelle pour réunir les artistes et célébrer leur arrivée.

Nous espérons vivement que cet événement aura contribué à renforcer les liens pertinents et relatifs à nos besoins communs en matière de culture.

Après six ans, nous pensons avoir réussi à redonner aux artistes l'envie de s'exécuter en plein air et de parcourir notre magnifique région.

Cet événement est désormais entre vos mains. Avis aux intéressés !

Bien à vous,

Yves Ayotte

Président du conseil d'administration du Symposium de Peinture du Kamouraska



LA COURSE DE L'ARC-EN-CIEL
UNE PRÉSENTATION DE Desjardins
Caisse de l'Anse de La Pocatière

MARCHE & COURSE EN SENTIER

PARCOURS FAMILIAL	3 KM PROMUTUEL ASSURANCE DU LAC AU FLEUVE	5 KM	10 KM DES JARDINS CAISSE DE L'ANSE DE LA POCATIÈRE
-------------------	--	------	---

5 OCTOBRE
16 RANG 6 ST-ONÉSIME D'IXWORTH
8H00 À 12H00

INSCRIS-TOI DÈS MAINTENANT!
WWW.ARCENCIELDUCOEUR.CA/MON-PORTAIL/LA-COURSE/?

INFO@ARCENCIELDUCOEUR.CA
418 856-7000 (POSTE 7287)



Bibliothèque municipale Saint-Denis-De La Bouteillerie

Important

Nouvel horaire

Du 1er mai au 30 novembre 2024
Mercredi de 18 h 30 à 20 h 00
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

L'équipe de bénévoles vous attend!

Denise, Doris, Mireille et Vicky

LA GRÈVE EN COULEURS, ÉDITION 2024

Les deux jours de l'activité de la Grève en couleurs ont connu, encore cette année, un beau succès. Bien que les enfants des camps de jour de St-Denis, St-Pacôme et Rivière-Ouelle n'étaient pas présents, les participants ont été nombreux parmi les adultes et les jeunes.

Les artistes de St-Denis avaient répondu à l'appel et on pouvait admirer des œuvres nouvelles. Plusieurs ont même peint sur place.

Le volet « fabrication d'œuvres à partir de bois flotté » a attiré les jeunes, bien encadrés et guidés par Sylvie Beaulieu, elle-même artisane des œuvres que vous pouvez admirer sur la grève de St-Denis.

Un nouveau volet « Macramé » avec des pièces de bois flotté était aussi proposé par Laurence Baccard et les cartes de Claude Boulanger ont été populaires.

Ces deux journées sont l'occasion pour les visiteurs comme pour les résidents de St-Denis de se rencontrer dans une atmosphère conviviale et intergénérationnelle.

Un hommage spécial était aussi rendu à Hélène Bérubé dont les nombreuses œuvres étaient exposées.

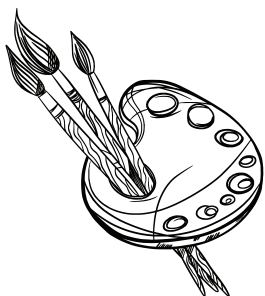
Merci de nous avoir rendu visite et à l'an prochain!

Les responsables

Sylvie Beaulieu

Monique Fiart

Nicole Jeffrey



Un mot du cercle des fermières

Amoureuses des arts textiles
(par Chantal Francoeur)

La doyenne du Cercle de Fermières de Saint-Denis, Thérèse Raymond Garon, a parlé de mentorat avec Michelle Naud. Ces femmes de 98 et 90 ans ont la même philosophie : « Aussitôt qu'on sait, il faut partager! » Ne rien garder pour soi quand on montre à la relève comment faire. Ces tisserandes émérites ont aussi la même approche : « Il faut commencer avec des petites pièces, des échantillons », apprendre à choisir les fils, les grosseurs de fil, calculer la pièce, etc. Leur enthousiasme face au tissage est contagieux et ne s'émousse pas.

Selon Michelle Naud, appartenir à un groupe de tissage est vital. Pour les encouragements, pour pouvoir poser des questions aux plus savantes. « Avec les autres, c'est plus riche. » Dans le même souffle, elle dit que le silence est important quand on tisse.

Pourquoi tisser? « Parce qu'on aime ça! » Et parce que « c'est très intéressant ». Elle conseille de tisser les pièces « ni trop vite, ni trop lentement ». Éviter de laisser dormir une pièce sur un métier, « ne pas l'abandonner trop longtemps ». Elle ajoute, en souriant, « Elle va se mettre à crier si on la laisse trop seule! » Elle conseille aussi de s'assurer de faire du « bon travail » en amont du tissage : « Bien préparer le tissage. Bien choisir les fils. » Une fois lancée, il faut « garder le fil égal, frapper égal. Garder un rythme égal ». Elle constate que le tissage peut dévoiler l'état dans lequel la tisserande se trouve : « Si la personne est de bonne humeur ou de mauvaise humeur, ça peut paraître ».



Tisser, « ce n'est pas grand-chose... mais c'est beaucoup! » dit Michelle Naud. Les chapitres de « Mon livre de tissage » montre l'ampleur de la tâche qui attend les tisserandes. Le vocabulaire spécialisé - chevron, fils flottés en chaîne, navette, battant, ros, lames, etc...- côtoie les schémas d'enfilage et les fiches techniques : « Savoir tisser permet d'inventer ». Madame Naud insiste sur le fait que « les artisanes sont aussi des artistes. » Le livre compte 360 pages et couvre l'ensemble des étapes du tissage, de l'assemblage du métier jusqu'à la finition de l'ouvrage, en passant par la correction des erreurs. « Je suis contente de l'avoir fait. Pour que ça continue, pour qu'il y ait une suite », souhaite-t-elle.

Elle conseille d'embrasser plusieurs techniques : « Apprenez à tricoter. Vous allez être vieille un jour, votre métier ne vous suivra pas dans un petit espace. Votre tricot pourra vous accompagner. » Michelle Naud a elle-même diversifié son expertise. Son deuxième ouvrage, paru en français en 2002, s'intitule « Mon livre de coupe : couture, broderie et autres techniques ».

La tisserande Thérèse Raymond Garon a demandé à Michelle Naud de lui dédicacer sa copie de « Mon livre de tissage ». Madame Naud a vérifié si elle pouvait y mettre une touche d'humour. Puis, elle a écrit, « Travaille huit heures, dors huit heures, mais pas aux mêmes heures »!

Michelle Naud cherche et trouve la beauté partout : « Je marche tous les jours sur mon balcon. De là je vois un bel arbre. Un bouleau. Il est beau! » Elle ajoute, « le paysage n'est jamais ennuyant. Même quand il pleut. »



Des nouvelles de la Maison Chapais

Un autre bel été se termine !

Cet été, les visiteurs étaient au rendez-vous et ont été plus que satisfaits de leur visite de la Maison Chapais. Une solide équipe de guides-interprètes étudiants étaient sur place pour transmettre avec passion l'histoire fascinante de la Maison Chapais

Merci à Alizée Richer (Léopoldine Ouellet), Anne-Flavie Hatier (Georgette Chapais), Noé Perron (Stanislas Dionne) et Anne Richer (Amélie Chapais) pour leur travail !



Noé Perron et Anne Richer personnifiaient Stanislas Dionne et Amélie Chapais.



Anne Flavie Hatier et Alizée Richer interprétaient les rôles de Léopoldine Ouellet et de Georgette Chapais.

Jardin-Mémoire : un projet réussi!

Les nouveaux ajouts dans le jardin ont également été fort appréciés par nos visiteurs. La mini beurrerie, espace pour enfants portant sur la thématique de la fabrication du beurre, a fait le bonheur de groupes de camps de jour.

Inauguré cet été, le balado Jardin-Mémoire est toujours disponible sur le site Web de la Maison Chapais (maisonchapais.com). Ces capsules audios permettent d'en savoir plus sur l'héritage de Jean-Charles Chapais fils dans le domaine agronomique.



La mini beurrerie, un ancien char allégorique requalifié en espace muséal pour enfants



Projet Prendre soin de...

Jusqu'au 30 septembre, venez admirer la sculpture végétale La Métisse en robe de satin blanc dans les jardins de la Maison Chapais. Conçue par l'artiste-sculpteur Édith Croft, l'œuvre évoque le cycle de la nature dans un perpétuel recommencement.

Participez à une œuvre collective ! Vous êtes invité-es à raconter une histoire, un conte ou une légende à propos de l'œuvre et de son environnement. Numérisez le code QR situé près de l'œuvre et enregistrez votre témoignage ! Ce projet est rendu possible grâce à l'entente de développement culturel entre la MRC de Kamouraska et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Postes ouverts au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Maison Chapais est à la recherche d'administrateurs-trices pour combler son équipe. Contribuez au développement de la Maison Chapais en participant à des projets structurants qui assureront l'avenir d'un musée et site patrimonial unique dans la région.

Les administrateurs peuvent s'impliquer dans différents dossiers selon leurs disponibilités et leurs intérêts : financement, travaux de restauration, projets de mise en valeur et de sensibilisation, activités éducatives, recherches historiques, collaborations inter-régionales, etc.

La durée du mandat des administrateurs est de deux ans, renouvelable. Il s'agit d'une implication bénévole. Pour en savoir plus, visitez notre site web : maisonchapais.com

N'hésitez pas à nous contacter au 418-498-2353 ou au infos@maisonchapais.com
Suivez-nous !



Tout au long de l'année, nous publions des nouvelles et de courtes capsules historiques sur notre page Facebook (dans la barre de recherche, inscrire : Maison Chapais). Abonnez-vous pour en savoir plus!
Bon automne !

-L'équipe de la Maison Chapais

Des nouvelles de votre comité pastorale

L'été 2024 a permis une période de repos méritée. À part les messes célébrées aux deux semaines, les activités pastorales ont tourné au ralenti.

- Nous n'avons pas échappé à la pénurie de main d'œuvre et les visites de l'église ont été perturbées par le fait même. L'ouverture du musée s'est faite les mardis grâce au bénévolat de Mme Sylvie Lévesque. Nous la remercions chaleureusement.

- Notre mini musée est toujours très populaire et les touristes se font de plus en plus nombreux même si les heures d'ouverture sont moins fréquentes.

Mais... septembre, déjà, se pointe à nos calendriers et les célébrations se feront plus nombreuses.

Un avant-goût de l'automne 2024:

- En octobre, soyez attentifs, à la messe de 11 hres, nous ferons la célébration des récoltes. On vous invitera à apporter les produits de vos jardins en remerciement au Seigneur.

- Horaire du mois de septembre :

1^{er} septembre : 11 h Messe abbé Jean-Claude Niyongabo

8 septembre : 11 h Célébration de la Parole

15 septembre : 11 h Messe abbé Jean-Claude Niyongabo

22 septembre : 11 h Célébration de la Parole

29 septembre : 11 h Messe abbé Jean-Guy Morin

Au plaisir de partager avec la Bonne Nouvelle et l'Eucharistie,

Votre équipe pastorale

Mireille, Sylvie, Annick et Marielle, accompagnatrice



Une autre saison enlevante à la Chapelle de la grève!

La saison estivale tire à sa fin et le Comité de la Chapelle tient à vous remercier de votre participation enthousiaste aux activités organisées cette année. Vous êtes en effet venus très nombreux, que ce soit pour entendre des musiciens – l'accordéoniste Samuel Carrier, les chansonniers Krystel Boucher et Éric Chassé, le trio de Juan Morales, les élèves avancés de l'École de musique Destroismaisons –, assister à un formidable spectacle de slam avec Julie Carmel et Louis Lahaye Roy, en apprendre davantage sur notre histoire avec les conférences de Pierrette Maurais et d'Étienne-Alexandre Beauregard, découvrir en famille les mystères des insectes pollinisateurs avec l'école Meliflera et Chloé Gouveia, accroître vos connaissances sur les Perséides avec l'astronome amateur Denis Martel (malgré un ciel couvert ce soir-là), assister à des performances artistiques au Festival Archipel et donner libre cours à votre créativité à la Grève en couleurs, en admirant par la même occasion les œuvres de nos artistes locaux. En un mot, la saison a été bien remplie et vous avez répondu à l'invitation. Nous en sommes très heureux!

Joanne Dumont, Nathalie Lussier, Maurice Carrier, Monique Laurion, Claude Boulanger, Pierre Hudon, Pauline Martin et moi-même, qui formions cette année le Comité de la Chapelle, nous réjouissons à l'idée de poursuivre sur notre lancée en vue de l'été prochain, une fois que nous aurons fait le bilan officiel de la saison. Nous profitons de l'occasion pour remercier Nadia Caron, qui nous a épaulés lors de plusieurs événements cet été.

Bon automne et bon hiver à toutes et à tous!

Nathalie Cartier
Pour le Comité de la Chapelle



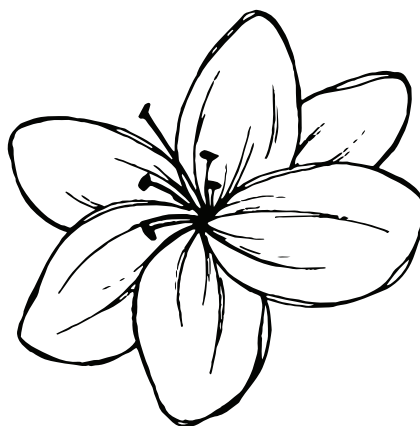
Le Club des 50 ans et + La Moisson dorée

Au moment de remettre notre article pour cette édition de Reflets d'un village, le comité du Club des 50 ans et + n'avait pas statué sur d'éventuelles activités automnales.

Une rencontre du comité exécutif se tiendra sous peu et une information vous parviendra par le courrier. Le comité est désolé de ce contretemps.

Au plaisir de travailler avec vous,

Ginette Laframboise
Présidente
Club des 50 ans et +
St-Denis-De La Bouteillerie



Une très bonne saison estivale à la Maison de Jean-Baptiste!

La Maison de Jean-Baptiste a connu une autre très bonne saison estivale, avec une météo généralement favorable et un bon achalandage. Nous remercions tous nos employés et nos bénévoles pour leurs efforts soutenus, tant en coulisse qu'en première ligne auprès de la clientèle.

Le Café demeurera ouvert cet automne selon un horaire légèrement réduit. Nous continuons de servir des déjeuners complets et des repas complets le midi, incluant soupes et desserts maison. Nous invitons tout particulièrement les résidents de Saint-Denis à profiter de ce service et à venir manger une bouchée ou prendre un café en famille ou avec des amis. Vous serez bien accueillis!



L'assemblée générale annuelle de la Maison aura lieu bientôt. Surveillez votre courrier pour en connaître la date. Et, SURTOUT, si vous souhaitez vous impliquer dans ce formidable projet que constitue la Maison de Jean-Baptiste pour Saint-Denis, n'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du conseil d'administration, soit Jean Desjardins, Sophie Gendron, Mireille Bérubé, Jean Dallaire, Nathalie Cartier, Dorisse St-Pierre et Nicolas Garon.



Horaire du Café

Dimanche	de 9 h à 14 h
Mercredi	de 9 h à 14 h
Jeudi	de 9 h à 14 h
Vendredi	de 9 h à 14 h
Samedi	de 9 h à 14 h



RAPPEL : Une borne de recharge pour véhicules électriques est disponible pour tous dans le stationnement de la Maison de Jean-Baptiste, au tarif très avantageux de 2 \$/heure.

www.lamaisondejeanbaptiste.ca

5, route de l'Église

Saint-Denis

418 894-2213

Merci à nos commanditaires !

ENTÊTE COIFFURE

pour hommes et femmes
sur rendez-vous
service à domicile offert

7, route 132 Est
Saint-Denis (Québec)
G0L 2R0
Tél.: 418 498-2320

Marie-Claude
Lamarre
Propriétaire



CERTIFIÉ
· ISO ·

Marco Garon,
président

Tél.: 418 498,2405
Télé.: 418 498,2134
Cell.: 418 868,5121

info@transportenvracst-denis.com

74 A, route 132 Ouest, Saint-Denis (Québec) G0L 2R0
www.transportenvracst-denis.com

Pharmacie Marlène Collard, Marie-Hélène Lavoie & Hélène Lévesque

Affiliée à



161, route 230 Ouest, local 480
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : 418 856-1112
1627laboratoire@familiprix.ca

Heures d'ouverture

Lundi et mardi : 9h à 18h
Mercredi au vendredi : 9h à 20h
Samedi : 9h à 17h
Dimanche : 12h à 16h

Service de livraison

- TRAVAUX AGRICOLES
- DÉNEIGEMENT



Éric : 418 860-8584

William : 418 925-8186

travauxaforfaitwilric@hotmail.com



Jean-Luc Therrien, Agr.
418-868-4111

La Pocatière

Saint-Pascal

Rivière-du-Loup

Québec

BASE132

base132.com

1 888 404-4060
info@base132.com

- Site Internet
- Design et intégration
- Analyse et architecture
- Stratégies de promotion
- Outils de gestion de site
- Image de marque
- Logo et papeterie
- Affiche et dépliant
- Brochure et rapport annuel
- Exposition et kiosque
- Aménagement d'espace
- Emballage de produits
- Étiquettes
- Edition
- Impression offset
- Impression numérique
- Gestion d'inventaire
- Prépresse
- Numérotage
- Plaque
- Finition et reliure
- Média poste
- Gestion de base de données



PIERRE GARON

16, ROUTE 132 OUEST
SAINT-DENIS, KAMOURASKA G0L 2R0

TÉL. : 418 498-3012

CELL. : 418 863-2564



GARON, LÉVESQUE, GAGNON, ST-PIERRE SERVICES JURIDIQUES INC.

M^e Claude Gagnon, notaire
M^e Dorisse St-Pierre, notaire
M^e Marie-Christine Morneau, notaire

506, Taché, Bureau 101, Saint-Pascal
Tél. : 418 492-1441 / 418 492-7294
Télé.: 418 492-3131

DÉNEIGEMENT FERME DES COWBOYS (NATALIE)



112, route 132 Ouest
St-Denis-De La Bouteillerie
(Québec)
418 508-1930